



Des outils au service
des projets d'école

Des outils au service des projets d'école: le guide de la marche à suivre

Les outils au service des projets d'école en ligne :

L'espace ressources a pour objectif d'informer les enseignants des différents types de projet que la Ville peut accompagner.

A cet effet, il rassemble l'ensemble des propositions des services Ville et structures associées en matière d'éducation artistique et culturelle, de classes de découvertes, d'éducation civique, d'éducation au développement durable, d'éducation physique et sportive, d'éducation à la santé... Les outils proposés constituent autant d'appuis aux projets d'école. Ceux-ci ont été construits en partenariat avec les équipes des circonscriptions de l'éducation nationale. Chaque outil est conforme aux programmes nationaux et s'attache à développer la transversalité des apprentissages, telle qu'indiquée au sein du socle commun des compétences.

(Re)Découvrez l'ensemble de ces propositions ainsi que la marche à suivre pour la mise en place d'un projet au sein de votre école, au travers de ce nouvel espace numérique et interactif.

Les ressources sont présentées d'une façon inédite afin que vous puissiez découvrir présentations théoriques et illustrations concrètes des projets que vous pouvez mettre en place avec vos classes. L'accès aux cartes des structures permet de situer rapidement les futurs partenaires de vos projets ou de vous donner de nouvelles idées...

Nouveautés !

1- Partie Présentation :

- ❖ Cette année, toutes les fiches appel à projet seront à retrouver sur la plateforme. Elles ne seront désormais plus téléchargeables via l'espace-ressources-enseignants afin qu'il n'y ait pas d'erreur dans le choix de la fiche appel à projet.

2-Partie Santé :

- ❖ Pour cette rentrée scolaire 2022/2023, découvrez la thématique « hygiène des mains »
- ❖ Redécouvrez également la thématique « alimentation » avec la balance énergétique et l'étiquetage alimentaire

3- Partie Transports :

- ❖ Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville de Roubaix souhaite encourager l'utilisation des transports en commun. Lors des déplacements scolaires, les modes de déplacement doux sont privilégiés.

Pour utiliser ces derniers, les parents sont invités à se rapprocher d'Ilévia afin de créer et récupérer la carte Pass Pass de leur enfant (Cf courrier transmis aux écoles).

En effet, depuis janvier 2022, Ilévia a mis en place un principe de gratuité pour les jeunes de moins de 18 ans habitant la MEL.

A noter : la démarche d'acquisition de cette carte est personnelle et la Ville ne peut pas se substituer aux parents pour réaliser le titre de transport.

5-Partie Ressources :

- ❖ Cette année, le service Culture vous propose de (re)découvrir le Patrimoine roubaisien grâce à 8 nouvelles ressources :
 - Un focus sur l'Hôtel de Ville de Roubaix
 - Un parcours sur 40 sites patrimoniaux roubaisiens qui ont été restaurés ces 20 dernières années
 - Un focus sur la Condition Publique
 - Un livret explorateur sur la Condition Publique
 - Un focus Eglise Saint Joseph et un focus sur sa restauration
 - La cartographie « Roubaix vu par les enfants »
 - La cartographie du patrimoine

1- La composition de l'espace ressource enseignants

L'espace est composé des différentes propositions des services de la ville et structures associées regroupées par thématiques :

- Culture
- Développement durable
- Santé, Education Physique et Sportive, Education sensorielle au goût
- Classes de découvertes
- Citoyenneté
- Numérique et Médias
- ...

Ces livrets présentent les types de projets qu'il est possible de mettre en place

- le public ciblé
- les modalités d'intervention
- la procédure d'inscription et de validation des projets
- les référents

Sont également mis en ligne:

- les appels à projet thématique permettant votre inscription
- le tableau récapitulatif de l'ensemble des projets et interventions souhaités pour votre école
- le guide de la marche à suivre précisant les nouveautés et les modalités d'inscription
- les fiches bilans concernant les projets subventionnés à retourner en fin d'année scolaire

Vous retrouverez également des exemples de projets qui ont été menés au cours des années scolaires précédentes au sein des écoles de la ville, notamment via les illustrations de l'espace-ressources.

2-Les propositions au service du projet d'école et du parcours de l'élève

Depuis 2015, l'école doit veiller à ce que chaque élève explore les grands domaines artistiques et culturels, comprenne les enjeux liés à sa santé et développe un esprit citoyen. Cette volonté est inscrite dans les parcours éducatifs de l'élève, dont la mise en œuvre est programmée par l'équipe pédagogique de l'école.

Votre démarche de dépôt de projet dans l'Espace Ressources Enseignants doit s'inscrire dans la logique de ces parcours.

L'offre de la Ville de Roubaix permet le déploiement de ces parcours sous 3 formes : la prise en charge d'interventions en appui au travail de l'enseignant, l'apport de ressources pour un projet mené par l'enseignant seul dans sa classe (voir le livret spécifique : Ressources) ou la proposition de participation à des événements éducatifs (voir le livret : Evénements).

Extraits d'Eduscol, les parcours éducatifs :

*« **Le parcours d'éducation artistique et culturelle** a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers : des rencontres, des pratiques, des connaissances.*

*Le **parcours citoyen** vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.*

*Le **parcours éducatif de santé** regroupe les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires.*

3- La marche à suivre

- La rédaction des projets :

Les projets déposés doivent non seulement respecter les critères d'attribution fixés par les différentes thématiques mais également entrer en cohérence avec les axes du projet d'école.

Au cours des différentes commissions d'instruction de vos projets, une attention particulière sera portée :

- à la conformité des projets déposés avec le **projet d'école**
- au respect du **parcours de l'élève** : il s'agit de veiller à ce que chaque cohorte puisse bénéficier au moins une fois de chaque champ de découverte proposé
- au **nombre de projets déposés** et acceptés par école et par classe

- Les éléments devant figurer dans la rédaction d'un projet :

Les indications ci-dessous doivent vous aider à remplir les différentes fiches projets :

- **La situation de départ :**

- les constats : *ex : un espace vert non aménagé dans l'école*
- les souhaits : *ex : construire une sculpture avec l'aide d'un artiste*

- **Les objectifs**

- « obtenir... » *ex : impliquer les élèves dans l'amélioration de leur environnement, obtenir la réalisation d'une sculpture qui sera installée dans le hall de l'école...*
- « être capable de... » : Les compétences que l'on souhaite faire acquérir aux enfants.

Les types de tâches possibles

Ex : réaliser une sculpture en plâtre

Le délai possible ou souhaité

Ex : la production artistique sera inaugurée lors de la fête des écoles en juin...

- **Les ressources existantes**

Humaines ex : assistant de vie scolaire...

Matérielles ex : salle d'arts plastiques, jardin

Financières ex : coopérative

- **Les besoins**

Humains ex : intervenant professionnel

Matériels ex : matériel de jardinage

Financiers: présentation du budget prévisionnel de l'action

- **L'évaluation**

Critères quantitatifs et qualitatifs

- **L'accompagnement des projets :**

A tout moment, une aide dans la construction de votre projet peut être sollicitée ; à cet effet, les contacts des personnes ressources sont rassemblés en dernière page du livret.

- **Les modalités d'envoi des projets :**

Les appels à projet doivent être impérativement transmis **avant le 17 juin 2022.**

!/ Modalités de dépôt des projets pour l'année scolaire 2022/2023

Suite à la mise en place de la plateforme de dépôt des projets en ligne, en 2021, nous vous annonçons que les projets sont toujours à déposer via cette plateforme.

Néanmoins, celle-ci a été mise à jour.

Veuillez trouver ci-après les étapes de dépôt des projets et les mises à jour apportées à cette plateforme.

Les projets seront à déposer en **deux étapes :**

1) l'enseignant.e remplit le formulaire en ligne afin de transmettre sa demande de projet ainsi que les pièces jointes nécessaires (fiche appel à projet, devis éventuels,...).

A noter : cette année, toutes les fiches appel à projet seront à retrouver sur la plateforme. Elles ne seront désormais plus téléchargeables via l'espace-ressources-enseignants afin qu'il n'y ait pas d'erreur dans le choix de la fiche appel à projet.

2) Le directeur/la directrice reçoit une demande de « visa » afin de valider ou non le projet.

a. Soit celui-ci est validé par le directeur ou la directrice : le projet est bien déposé et vous n'avez plus de démarche à faire

b. Soit le projet est refusé par le directeur ou la directrice : le motif du refus sera indiqué et en fonction de celui-ci, il vous sera demandé : soit l'apport d'éléments complémentaires ou la modification du projet ; soit le projet est totalement refusé de la part du directeur ou de la directrice et ne sera pas traité par nos services

A noter : sans validation de la part du directeur ou de la directrice, le projet ne sera pas traité par nos services.

Par ailleurs, les dépôts isolés de projet par les enseignants sans validation du directeur ne seront pas traités. Ces demandes de projet ne pourront donc pas être instruites.

En début d'année scolaire, des commissions d'attribution thématiques réunissant des représentants de l'éducation nationale et de la Ville instruiront les demandes de projets.

- Délibération et versement des subventions:

Si votre projet est accepté et fait l'objet d'un versement de subvention, celle-ci sera, après délibération et vote du Conseil Municipal, directement versée au siège de l'OCCE pour les coopératives publiques affiliées. L'OCCE se charge ensuite de verser les sommes identifiées par projet, aux coopératives OCCE affiliées.

Pour les coopératives scolaires non affiliées, les subventions seront versées à l'association de l'école à condition que les pièces nécessaires à la clarification de leur statut juridique et administratif aient été déjà transmises à notre service.

En cas de changement (affiliation ou désaffiliation), un nouveau dossier administratif est à remplir. Il est alors impératif de nous interpeller dès le début de l'année scolaire.

! Pour les écoles non affiliées à l'OCCE ou à Ecole et Famille, merci d'envoyer les pièces justificatives suivantes afin que la subvention puisse vous être versée, à l'adresse mail suivante : **mlegoff@ville-roubaix.fr** :

- Statuts de l'association (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Récépissé de déclaration en Préfecture (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Journal Officiel (création et dernière version si des modifications ont été apportées)
- Compte rendu de la dernière assemblée générale et de la dernière assemblée générale apportant des modifications aux statuts
- Budget de l'association
- Liste du bureau et du Conseil d'Administration (C.A.)
- Numéro de SIRET
- un RIB ouvert au nom de l'association.

Contacts :

Virginie Da Costa

Coordinatrice

projets écoles maternelles et élémentaires
service action éducative

vdacosta@ville-roubaix.fr

03.59.57.31.47

Marion Le Goff

Chargée de mission

projets écoles maternelles et élémentaires
service action éducative

mlegoff@ville-roubaix.fr

03.59.57.31.70

4- Les demandes de transport intra-muros et communes avoisinantes (sous réserve de l'évolution de la situation actuelle)

Afin de simplifier la gestion et de vous permettre d'avoir les éléments d'information en temps réel, la réservation des transports se réalise directement via le logiciel extranet école grâce à l'onglet afférent.

Même identifiant, même mot de passe, ce système vous permet de déposer vos demandes de transports, d'avoir un retour sur leur prise en charge par la Ville et de communiquer directement les horaires de réservation des bus auprès du transporteur.

Rappel :

Les demandes de transport peuvent concerner des déplacements au sein de la ville de Roubaix ou dans des communes limitrophes. La priorité sera donnée, dans la mesure du possible, au déplacement en transport en commun. Le transport en car grand tourisme est possible pour les classes maternelles et les sites de visite éloignés. Ce choix technique revient, en dernier ressort, au service Action Educative.

!/\ NOUVEAUTE : Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville de Roubaix souhaite encourager l'utilisation des transports en commun. Lors des déplacements scolaires, les modes de déplacement doux sont privilégiés.

Pour utiliser ces derniers, les parents sont invités à se rapprocher d'Ilévia afin de créer et récupérer la carte Pass Pass de leur enfant (Cf courrier transmis aux écoles).

En effet, depuis janvier 2022, Ilévia a mis en place un principe de gratuité pour les jeunes de moins de 18 ans habitant la MEL.

A noter : la démarche d'acquisition de cette carte est personnelle et la Ville ne peut pas se substituer aux parents pour réaliser le titre de transport.

Les critères d'attribution sont les suivants:

- l'éloignement géographique de l'école par rapport aux lieux de visite: le déplacement sera financé à condition que le site visité soit à une distance d'au moins 1km200 de l'école. Ce critère géographique pourra être assoupli pour les classes maternelles.
- la validation du projet au titre duquel la demande de transport est sollicitée,
- l'intérêt pédagogique du projet de sortie présenté,
- le nombre de sorties déjà validées (projets, FIPE sortie pédagogique...)

Deux types de demandes de transport existent aujourd'hui :

- Les transports en lien avec un projet culture et / ou développement durable :

Ils correspondent aux demandes de transport nécessaires au montage d'un projet déposé auprès du service culture et/ou développement durable et/ou citoyenneté – prévention et/ou participation aux temps forts proposés au sein de l'espace-ressources-enseignants via les appels à projets afférents présents sur l'espace ressources enseignants de la Ville.

Ces demandes de transports sont à insérer **deux fois :**

- dans l'appel à projet thématique (**culture/développement durable et/ou citoyenneté – prévention et/ou participation aux temps forts proposés au sein de l'espace-ressources-enseignants**)
- dans la base transports **avant le 17 juin 2022.**

Ne seront pris en compte uniquement les demandes de transports inscrites dans les appels à projet et dans la base.

Exception :

Concernant les projets « longs » au musée La piscine (déposés directement auprès de Mme Tételain en avril) merci de prendre contact avec Mme Virginie Da Costa concernant les besoins en transports dès validation de votre projet (ils seront reportés automatiquement pour vous dans le logiciel extranet).

- Les transports intra / extra muros = sorties ponctuelles :

Ex : rapprochement des équipements municipaux, parcs, musées...

Ils peuvent correspondre notamment à une sortie culturelle ou environnementale mais n'ayant pas lieu dans le cadre d'un projet déposé auprès des services Ville concernés.

Ces demandes sont à insérer **une seule fois : lors de la session de septembre, avant le 30 septembre.**

Informations générales :

La saisie dans l'extranet sera possible uniquement sur ces deux périodes (1^{er} juin au 30 septembre), à défaut, les demandes de transports ne pourront pas être instruites.

Les transports débiteront au plus tôt à la rentrée des vacances d'automne.

Suite au passage des projets en commission d'attribution (Ville / Education nationale), le service Action Educative validera directement sur l'extranet les transports pris en charge, un mail vous avertira de cette actualisation.

- Sorties par tickets Ilévia :

Les tickets ne sont plus délivrés par la Ville : Cf. explication ci-dessus sur la gratuité des transports en commun

- Sortie par bus grand tourisme (Deltour) :
- Le transporteur aura directement accès aux demandes validées par la Ville via l'extranet, il vous suffira de compléter la date et les horaires une fois connus pour assurer la réservation. Cette réservation sera effective uniquement lorsque seront indiqués la date et les horaires de prise en charge.
- Pour les demandes de bus grand tourisme, il est nécessaire de faire une demande de transports par sortie sollicitée (même intitulé de sortie si dans le cadre d'un même projet).
- La durée du transport court de la prise à l'école jusqu'au retour à l'école.
- Les horaires de prise en charge doivent correspondre à l'heure d'arrivée du bus à l'école ainsi qu'à l'heure souhaitée de reprise sur site.
- Pour les demandes de bus grand tourisme intervenant sur la période novembre / décembre, nous vous conseillons d'inscrire les dates de sortie dès la demande de prise en charge.
- Pour les sorties dont les dates ne sont pas encore connues, il conviendra d'indiquer la date souhaitée **au minimum 2 semaines avant la date prévue.**

Toutes vos demandes de transports sont consultables en quelques clics !

Pour plus de renseignements :

Service Action Educative

Virginie Da Costa

Coordinatrice administrative des projets
des écoles maternelles et primaires

vdacosta@ville-roubaix.fr

03.59.57.31.47

5- Les coordonnées des référents thématiques Ville

Les référents thématiques sont des personnes ressources qui peuvent vous accompagner dans l'écriture de votre projet.

CULTURE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Direction de la Culture	Marie Dupretz	Chargée de mission Patrimoine	03.59.57.32.24	mdupretz@ville-roubaix.fr
ENVIRONNEMENT				

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Service développement durable	Camille Plard	Coordinatrice Naturaroubaix	03.20.66.47.72	cplard@ville-roubaix.fr

PROJET CITOYEN D'INITIATIVE PERSONNELLE

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Service Action Educative	Marion Le Goff	Chargée de mission projets écoles maternelles et élémentaires	03.59.57.31.70	mlegoff@ville-roubaix.fr

	Virginie Da Costa	Coordinatrice administrative	03.59.57.31.47	vdacosta@ville-roubaix.fr
--	-------------------	------------------------------	----------------	--

CLASSES DE DECOUVERTES

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Service Action Educative	Marion Le Goff	Chargée de mission projets écoles maternelles et élémentaires	03.59.57.31.70	mlegoff@ville-roubaix.fr
	Virginie Da Costa	Coordinatrice administrative	03.59.57.31.47	vdacosta@ville-roubaix.fr

EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Service Action Educative	Marion Le Goff	Chargée de mission Pôle Primaire Service Action Educative	03.59.57.31.70	mlegoff@ville-roubaix.fr

ACTIONS SECURITE ROUTIERE

Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
-----------	---------	----------	-----------	----------

Service prévention	Ahmed Melikèche	Intervenant éducation à la sécurité routière	03.28.09.95.31	amelikeche@ville-roubaix.fr
DEVOIR DE MEMOIRE ET CITOYENNETE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Service protocole	Hélène Clain	Chargée de dossiers cérémonies protocolaires	03.20.66.46.44	hclain@ville-roubaix.fr
SPORT				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Direction des sports	Paul Collot	Responsable animations sportives éducatives	03.20.66.48.83	pcollot@ville-roubaix.fr
SANTE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
CCAS Service santé	Virginie Bourgois	Responsable pôle éducation santé	03.20.81.57.36	vbourgois@ccas-roubaix.fr
EXPOSITION MOI JEUNE CITOYEN				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Direction jeunesse	Mohamed Achouitar	Direction jeunesse	03.20.66.49.79	machouitar@ville-roubaix.fr
CLASSES DE GOUT				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Service Action Educative / Centre Permanent du Goût	Gwenaëlle Walbecq	Diététicienne	03.20.66.93.42	centrepermanentdugout@villerooubaix.fr

6- Les coordonnées des référents Education Nationale

REFERENTS EDUCATION NATIONALE				
Structure	Contact	Fonction	Téléphone	Courriel
Circonscription Roubaix Centre	Guillaume Vernier	Conseiller Pédagogique	03.20.20.73.80	guillaume.vernier@ac-lille.fr
	Adeline Evrard	Conseillère Pédagogique	03.20.20.73.80	adeline-nicole.evrard@ac-lille.fr
	Franck Vannier	CTICE	03.20.20.73.80	franck.vannier@ac-lille.fr
Circonscription Roubaix Ouest	Magali Clairbaux	Conseillère Pédagogique	03.20.75.70.60	magali.clairbaux@ac-lille.fr
	Simon Testa	Conseiller Pédagogique	03.20.75.70.60	simon.testa@ac-lille.fr
	Bruno Hemonnet	CTICE	03.20.75.70.60	bruno.hemonnet@ac-lille.fr
Circonscription Roubaix Est	Hélène Morand	Conseillère Pédagogique	03.20.75.69.95	helene.morand@ac-lille.fr
	Jean Paul Tolscik	Conseillère Pédagogique	03.20.75.69.95	Jean-Paul.Tolscik@ac-lille.fr
	Mehdi Roger	CTICE	03.20.75.69.95	mehdi.roger@ac-lille.fr
Bassin d'éducation Roubaix Tourcoing	Caroline Bem	Conseillère Pédagogique Education Musicale	03.20.75.69.95	caroline.bem@ac-lille.fr
Bassin d'éducation Roubaix Tourcoing	Marie-France Matteredne	Conseillère Pédagogique Arts Visuels	03.20.82.15.95	m-france.matteredne@ac-lille.fr

Coordonnées circonscriptions :

Circonscription Roubaix Centre

133 rue Brossolette, 59 100
Roubaix Tel : 03 20 20 73 80 /
Fax : 03 20 20 73 88 Mail :
ce.0592800y@ac-lille.fr

Circonscription Roubaix Est

125 rue Brossolette, 59 100 Roubaix,
Tel : 03 20 75 69 95 Fax : 03 20 81 07 54
Mail : ce.0592790m@ac-lille.fr

Circonscription Roubaix Ouest,

125 rue Brossolette, 59 100 Roubaix,
Tel 03 20 75 70 60 Fax : 03 20 02 01 97
Mail : ce.0596787g@ac-lille.fr

Coordonnées Service Action Educative :

Service Action Educative

10 rue de l'hôtel de Ville, 59100 Roubaix
Fax : 03 59 57 31 80

Chargée de mission écoles maternelles et élémentaires : Marion Le Goff

Tel : 03.59.57.31.70
Mail : mlegoff@ville-roubaix.fr

Coordinatrice administrative : Virginie Da Costa

Tel : 03 59 57 31 47
Mail : vdacosta@ville-roubaix.fr